

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Tunisie & Libye

Une publication du SER de Tunis  
Semaine du 4 mars 2024

### LE CHIFFRE A RETENIR

# 7,5%

Estimation de l'inflation du mois de février  
2023 sur un an

## Tunisie

### Fitch Ratings publie un rapport sur le passage à la norme IFRS 9 des banques tunisiennes

Selon [un communiqué](#) de l'agence de notation, les premiers états financiers des banques tunisiennes adoptés selon les normes IFRS 9, attendus fin avril, devraient globalement témoigner d'une capacité suffisante du secteur à répondre aux exigences supplémentaires en matière de provisionnement. Les banques tunisiennes doivent se conformer à un ratio réglementaire Tier 1 d'au moins 7 % et à un ratio total d'adéquation des fonds propres d'au moins 10 % (au premier semestre 2023, le secteur atteignait en moyenne des ratios respectifs de 11,7 % et 14,6 %). Contrairement à la méthode actuellement suivie par le secteur bancaire tunisien, qui est rétrospective, la norme IFRS 9 exige la déduction des pertes de crédit attendues, ainsi que des pertes subies, des prêts détenus au coût amorti. Ce changement pourrait conduire à la réduction de 30 points de base des ratios de fonds propres, en raison de réserves insuffisantes pour les pertes sur prêts, contraignant certaines banques à lever de nouveaux capitaux. Fitch Ratings souligne le retard pris par le secteur bancaire tunisien dans l'adoption de cadres macro prudentiels standards au niveau international, et même à l'échelle du continent africain.

## **L'UE décaisse un appui budgétaire de 150 M EUR, accordé fin 2023.**

L'appui budgétaire (environ 500 M TND) sous forme de don avait été décidé [en décembre 2023](#), dans le cadre du Programme d'appui aux réformes macroéconomiques entre l'UE et la Tunisie, qui fonde le soutien financier de l'UE sur l'avancement de la Tunisie dans ses efforts d'amélioration de la gestion des finances publiques et dans la mise en œuvre de réformes. Ce programme est un pilier du Mémorandum d'entente sur le partenariat stratégique conclu en juillet 2023 entre les deux entités, et doté de cinq axes: stabilité macro-économique, économie et commerce, transition énergétique verte, rapprochement entre les peuples, migration et mobilité.

## **L'inflation du mois de février 2023 est estimée à 7,5% sur un an.**

[Selon l'INS](#), l'inflation continue sa trajectoire de ralentissement, avec un taux de 7,5% au mois de février 2023 (par rapport à février 2022), après 7,8% en janvier. Les prix des produits alimentaires augmentent encore à un rythme soutenu en février (+10,2% sur un an), portés depuis le début d'année par un renchérissement du prix des huiles (+22%). L'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentaire) si elle reste inférieure, remonte cependant légèrement à 7% après 6,8% en janvier. Pour les produits dont les prix sont encadrés, l'inflation est de 4,4%, contre 8,4% pour les produits libres. Cet écart est encore plus prononcé dans l'alimentaire (+11,2% pour les produits à prix libres, contre +3,6% pour les produits à prix encadrés).

## **La Banque Centrale de Tunisie (BCT) demande aux banques de se mobiliser pour soutenir la reprise économique.**

Lors d'une réunion qui s'est tenue le 1er mars, le gouverneur de la BCT a appelé les banques à intensifier leurs efforts pour stimuler la relance économique, en mettant l'accent sur la restauration de la confiance et le soutien aux acteurs économiques, notamment aux PME particulièrement fragilisées par la conjoncture actuelle. A cette occasion, il a réaffirmé l'engagement de la BCT envers des réformes progressives et concertées, visant à renforcer la stabilité financière et à garantir un financement adéquat de l'économie tunisienne. Les dirigeants des banques présentes ont, quant à eux, affirmé leur soutien à l'économie en cette période spécifique, tout en réitérant leur engagement envers les orientations des autorités, la promotion de l'entrepreneuriat et de l'investissement, ainsi que leur solidarité face aux défis économiques.

## **Le Ministère de l'Agriculture annonce une augmentation des prix de l'eau potable**

Le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche maritime a publié dans [le JORT n°033 du 1er mars 2024](#) les nouveaux tarifs de l'eau potable alors que la dernière révision avait été publiée dans le [JORT du 20 décembre 2022](#).

Deux catégories de tarifs ont été établies hors taxe sur la valeur ajoutée

- (i) les tarifs progressifs qui couvrent la plupart des consommateurs sauf les abonnements touristiques et agricoles. Hormis le premier pallier, ces tarifs sont aujourd’hui en hausse par rapport à ceux de 2022.

Tranches	Nouveaux tarifs 2024 (en TND)	Anciens tarifs 2022
0-20 m3	0,200	0,200
20-40 m3	0,740	0,665
40-70 m3	1,040	0,930
70-100 m3	1,490	1,310
100-150 m3	1,770	1,540
+ de 100 m3	2,310	1,990

- (ii) les tarifs uniformes qui couvrent les secteurs de la pêche et l’agriculture et le tourisme. Ces tarifs sont fixés à 0,200 TND /m3 pour l’agriculture et 2,310 TND/m3 pour les établissements touristiques (fournissant un hébergement). Si le tarif pour l’agriculture reste inchangé, il est néanmoins en légère hausse sur le tourisme par rapport à 2022 où il s’élevait à 1,990 TND/m3.

La Société Nationale d’Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE), qui gère le réseau de distribution d’eau potable en Tunisie, rencontre depuis plusieurs années des difficultés financières en raison notamment de la tarification de l’eau qui ne couvre pas suffisamment ses dépenses.

## La ministre des Finances s’engage à soutenir la création de 100 entreprises citoyennes en 2024

La ministre des Finances, Sihem Boughdiri Nemsia s’engage à mettre à disposition des ressources financières pour soutenir la création de 100 « entreprises citoyennes » aussi appelées sociétés communautaires en 2024. Pour cela c’est au total 36 M TND sur 2023 et 2024 qui doit être alloué par l’Etat tunisien et la Banque tunisienne de solidarité (BTS), rejointe cette année par deux nouveaux partenaires locaux : la Banque de l’Habitat (BH) et la Société tunisienne de banque (STB). Cette aide est plafonnée à 300 000 TND avec une période de remboursement de 7 ans, un taux d’intérêt de 5 % et une période de grâce d’un an. Chargée de gérer cette ligne de financement, en raison d’un accord conclu avec le ministère des Finances et l’Agence nationale pour l’emploi et le travail indépendant la BTS a déjà approuvé le financement de 15 entreprises citoyennes pour un total de 4 M TND en 2023 et a inauguré le 29 février dernier un espace dans leur siège qui leur est dédié pour l’accueil, la formation et le suivi des dossiers. Instaurées par le décret présidentiel n°15-2022 publié le 21 mars 2022 au Journal officiel de la République tunisienne (JORT), les entreprises citoyennes font parties des nouveaux projets d’économie sociale et solidaire du gouvernement pour renforcer le développement régional mais sont encore très peu nombreuses malgré l’attachement du Président de la République à ce nouvel modèle.

## La Tunisie recule dans le classement des Speedtest Global Index des pays avec la connexion internet la plus rapide en 2024

Selon [Speedtest Global Index](#), la Tunisie recule dans le classement des pays avec la connexion internet la plus rapide en 2024. Alors qu’elle occupait la 103e place au 1er janvier 2023 de la connexion mobile la plus rapide, la Tunisie a perdu 8 points avec

une vitesse de 22mbps (mégabits par seconde) pour les téléchargements (download), 13,6 mgb pour les téléversements (upload) et une latence de 21 ms. Aussi, la Tunisie n'est pas dans le top 5 africain composé de l'Afrique du Sud, du Botswana, du Maroc, de l'île Maurice et de la Côte d'Ivoire. Sur la connexion haut débit, la Tunisie recule également de trois places pour se positionner à la 168e place du classement. Afin d'améliorer sa connectivité, la Tunisie est actuellement engagée sur un certain nombre de projets dont le réseau de haut débit euro-méditerranéen Medusa reliant la Tunisie à l'Europe.

## **Le projet des corridors économiques des régions de l'intérieur en discussion**

Le projet des corridors économiques reliant le poste frontalier de Bouchebka-Talabat aux gouvernorats de Kasserine, Gafsa et Gabès a fait l'objet d'une réunion de travail au siège du gouvernorat de Gafsa le 4 mars en présence de la directrice des ponts et chaussées au ministère de l'Équipement et de l'Habitat, Asma Hachemi. Estimé à 1,7 Md TND, ce projet est composé de deux corridors économiques qui prévoient (i) le dédoublement de la route nationale n°15, reliant le poste frontalier de Bouchebka-Talabat (Gouvernorat de Kasserine) à la frontière avec l'Algérie à l'autoroute « A1 » (qui longe la cote de Tunis à la frontière avec le Libye) et (ii) le dédoublement de la route nationale n°3 reliant le point frontalier Bouchebka à Tozeur, la route nationale n°16 faisant la connexion entre le gouvernorat de Tozeur et les frontières du gouvernorat de Gabès. Ce projet régional, qui permettra le réaménagement de 242 km de routes devrait contribuer au désenclavement des régions de l'intérieur du pays et accroître les échanges régionaux avec les pays voisins (Algérie et Libye).

# Libye

## **Le gouverneur de la Banque centrale de Libye (BCL) propose d'ajuster le taux de change du dinar libyen par rapport aux devises étrangères.**

Dans une lettre adressée au président de la Chambre des Représentants Libyenne, le gouverneur de la BCL, Seddiq Al-Kébir, a sollicité un ajustement du taux de change du dinar libyen par rapport aux devises étrangères, une demande qui a été vivement critiquée. Alors que sur le marché parallèle, le dollar a atteint 7,36 dinars, le taux officiel demeure à 4,82 dinars pour un dollar. La proposition du gouverneur d'introduire une taxe de 27% sur toutes les transactions à l'exception de celles des secteurs souverains et des secteurs financés par le Trésor Public réduirait l'écart entre ces taux, établissant un taux de change USD/LYD compris entre 5,95 et 6,15. Le gouverneur a justifié cette demande par la nécessité de mobiliser des ressources pour financer des projets de développements.

## **Les exportations françaises vers la Libye à leur plus haut niveau depuis huit ans.**

Dans un communiqué, l'ambassade de France à Tripoli a annoncé que les exportations françaises vers la Libye ont atteint en 2023 leur plus haut niveau depuis 2015. Avec une croissance de 36,4% sur l'année, elles s'établissent à 301 M EUR (325 M USD) à fin 2023. Ces exportations se sont principalement concentrées sur les produits agroalimentaires, pharmaceutiques, raffinés, ainsi que sur les machines industrielles et agricoles, les produits chimiques, les parfums et les cosmétiques.

## **La BCL et Expertise France organisent un atelier axé sur le rôle du secteur bancaire dans le financement de l'économie libyenne.**

Les 5 et 6 mars derniers, l'Institut d'Études Bancaires et Financières de la BCL, en collaboration avec Expertise France, a organisé un atelier axé sur le rôle du secteur bancaire dans la diversification des sources de financement. Cet événement visait à examiner les mesures et décisions prises par la BCL pour soutenir l'environnement des affaires et l'investissement en Libye, au renforcement du secteur des PME et TPE, ainsi qu'à la promotion du rôle du secteur privé dans le développement. Au cours de cette rencontre, la BCL et la Banque Islamique de Développement (IsDB) ont annoncé le lancement d'un Fonds d'Autonomisation Économique. Ce fonds devrait amorcer ses activités en apportant un financement aux PME et TPE dès le second semestre 2024. Son objectif principal est de créer des opportunités d'emploi pour les jeunes et les femmes, tout en soutenant les ambitions des entrepreneurs et en renforçant leurs compétences.

## **La Chambre de commerce de Benghazi reçoit une délégation commerciale française**

La Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Benghazi a accueilli le 3 mars une délégation commerciale française à son siège officiel dans la ville de Benghazi. Cette visite a rassemblé le président par intérim de la chambre, Moneim Al-

Saeedi, un membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce internationale de Paris (CCI), des représentants de la société française NEO-ECO et un représentant du groupe Al-Watan Holding. Au cours de cette rencontre, plusieurs sujets de coopération ont été évoqués afin d'augmenter le volume des échanges entre les deux pays. Les entreprises françaises ont été invitées à participer aux forums commerciaux afin de transférer leur expertise et leurs technologies modernes et avancées et de contribuer aux projets de reconstruction de la ville de Benghazi et de la région de l'est.

## **Le Forum agricole franco-libyen s'est tenu à Paris**

Le Forum agricole franco-libyen s'est tenu mardi le 27 février en marge du Salon international de l'agriculture à Paris, qui s'est déroulé du 24 février au 3 mars. L'Union générale libyenne des chambres de commerce et d'industrie représentait la Libye, pour la première fois à ce forum. Lors du forum, en présence des parties intéressées côtés français et libyen, la situation agricole en Libye a été présentée, et la nécessité de créer un partenariat entre les entreprises libyennes et françaises pour servir le secteur agricole en Libye, le développer et bénéficier de la grande expérience de la France dans ce domaine, a été discutée.

## **La Russie impose une interdiction ponctuelle des exportations d'essence affectant ainsi les exportations vers la Libye**

La Russie a imposé mardi une interdiction d'exportation de l'essence pour une période de 6 mois à partir du 1er mars prochain afin de maintenir la stabilité des prix dans un contexte de hausse de la demande des consommateurs et des agriculteurs, affectant ainsi les exportations d'essence russe vers des pays comme la Libye qui fait partie des plus grands importateurs de pétrole russe en Afrique avec le Nigéria. En effet, la Russie va mettre en place une baisse supplémentaire de sa production de 350 000 barils par jour en avril, 400 000 en mai et 471 000 en juin. L'année dernière, la Russie a produit 43,9 millions de tonnes d'essence et en a exporté 5,76 millions de tonnes, soit environ 13 % de sa production.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication: Service économique régional de Tunis

[Assia Farah Benbahria](#), [Leopold Lucquet](#), [Clara Bulteau](#)

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [tunis@dgtresor.gouv.fr](mailto:tunis@dgtresor.gouv.fr)